

Monsieur Marcel Martin
Président du BOPB
Rue Cino del Duca
64200 BIARRITZ

Biarritz, le 2 octobre 2008

Concerne : votre lettre du 30 septembre 2008

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre lettre du 30 septembre dernier et constate une fois de plus que vous bottez en touche et que vous ne prenez aucune décision constructive concernant la réalisation de la plateforme que vous vous êtes engagé à réaliser, il y a bientôt une année lors de notre rencontre du 25 octobre 2007. Dans ce sens, vous ne défendez pas les intérêts des supporters et du club que vous présidez.

Concernant les termes repris dans mon rapport et dans la résolution présentés lors de l'assemblée générale, je vous signale que ces deux documents ont été acceptés à l'unanimité par ladite assemblée. Je n'ai donc pas à me justifier, mais je me tiens à votre disposition ainsi que l'ensemble du comité pour rencontrer les administrateurs du BOPB et les autres destinataires de votre courrier afin de pouvoir nous expliquer de vive voix et vous apporter les preuves de ce que nous avançons.

Vous me faites le reproche d'un manque d'objectivité et d'un manque de concertation concernant les derniers événements de la plateforme, et donc à cet égard, je tiens à vous rappeler et à préciser les points suivants :

- nous n'avons obtenu aucune réponse à nos propositions de collaboration et demandes de rendez-vous (courriers des 29/10/2007 + 09/11/2007 + 13/03/2008 + **19/04/2008 en recommandé**) ! Comment aurions-nous, dans ces circonstances, pu obtenir un rendez-vous qui nous est refusé depuis novembre 2007 ?
- nous avons été convoqué le 24 juillet 2008 par Monsieur Jacques Martin de la Mairie pour constater, sur le site de la Tribune Kampf, la réalisation de la plateforme aménagée par la Ville. Ce jour-là, vous étiez présent de l'autre côté du terrain et vous n'avez pas daigné assister à notre entretien !
- concernant les deux derniers paragraphes, je vous rassure, les membres d'Handi BO sont au courant du dernier arrêté préfectoral d'homologation du 13 juillet 2006 (dont je tiens une copie à votre disposition), et qui en passant fait état d'une plateforme « Serge Blanco » qui n'a jamais vu le jour ! Celui dont vous faites référence a été abrogé le 13 juillet 2006, moins d'une année après son entrée en vigueur ! Les membres ont également été informés des deux avis défavorables émis par les sous-commissions de sécurité et d'accessibilité statuant à fin août 2008.

Je terminerai mon courrier en reprenant la phrase de la résolution concernant les actions d'information destinées au grand public et susceptibles de donner une mauvaise image du BOPB, qui stipulait :

« Nous tenons à cet égard à préciser que le Président du BOPB, en charge pendant ces trois années, en portera alors seul la responsabilité »

et vous informons que notre comité unanime maintient cette déclaration.

En vous priant de prendre bonne note de ces précisions et en restant à votre disposition pour un travail constructif, je vous présente, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pierre-Alain Girardet
Président Handi BO

Copies : - Mr Grenie, Président Comité d'Honneur
- Mr Heguy, Président BO Omnisports
- MM Arrosteguy - Blanco – Bonnemaïson – Canavy – Tourgis, Administrateurs BOPB
- Mme Parioleau, Partenariat BOPB

NB : afin de permettre à chaque destinataire recevant copie de ce courrier de mieux appréhender la situation, nous allons joindre les deux documents cités par vous-même, c'est-à-dire :

- le rapport du Président de l'AG d'Handi BO
- la résolution votée lors de l'AG d'Handi BO